

Projet d'urgence pour le renforcement des mécanismes de prévention des crises et le développement inclusif de la région de l'extrême Nord du Cameroun

REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DES PROJETS (CLEP) : 07 Novembre 2014

PROCES VERBAL

En vue de procéder à la signature du document de Projet ci-dessus dénommé et conformément à la procédure, il a été tenu ce jour, 07 novembre 2014 dans la salle de conférence du PNUD, la réunion du Comité Local d'Examen des Projets/Programmes (CLEP).

Cette réunion qui était présidée par Monsieur Zéphirin Emini, Représentant Résident Adjoint par intérim du PNUD au Cameroun a connu la participation de :

- M. Janvier OUM ELOMA, DGPAT/MINEPAT
- M. Landry NGONO TSIMI, IGCTD/MINATD
- M. Dary YANKAM NJOKEP, IA/DGPAT-MINEPAT
- Mme Fatoumata MAREGA, Spécialiste Programme-Education/UNESCO
- M. Claude BESSALA MVOLO, Assistant au Programme/BIT
- M. Karna SORO, PDA/PNUD
- M. Narcisse CHIMI, Chargé de Programme/PNUD

La liste des participants est jointe en annexe.

L'objectif de la réunion était d'examiner et d'échanger sur les points ci-après du projet et de proposer éventuellement des recommandations :

- objectif général du programme ;
- les Stratégies ;
- les résultats attendus ;
- les Arrangements de gestion ;
- le dispositif institutionnel et le financement du programme.

Le mot introductif du Représentant Résident adjoint par intérim du PNUD rappelle les quatre (4) enjeux essentiels de cet exercice, à savoir :

- S'assurer de la cohérence du Projet avec les Politiques Nationales,
- S'assurer que les stratégies choisies conduisent aux résultats,
- S'assurer que les arrangements de Gestion contribuent à la performance du Projet,
- S'assurer que les financements disponibles et recherchés sont en adéquation avec les résultats escomptés et envisagés le développement des partenariats,

Une brève présentation du projet a été faite par le chargé de programme portant sur les points indiqués ci-dessus.

L'examen de ces différents points, suivi des échanges et discussions ont permis aux participants d'avoir des clarifications sur certains aspects du projet et une bonne compréhension de la cohérence entre les objectifs visés par le projet et les priorités nationales ainsi que sa gestion. A l'issue des échanges, les recommandations ci-après ont été formulées :

Pour ce qui est du dispositif institutionnel

Le Comité recommande qu'un comité technique de suivi du projet soit mis sur pied pour suivre régulièrement la mise en œuvre des activités du projet.

En ce qui concerne les modalités opérationnelles

- 1- le Comité recommande qu'il soit organisé dans les meilleurs délais, des rencontres regroupant toutes les parties prenantes afin de partager les informations relative à la mise en œuvre du projet ;
- 2- le Comité recommande de revoir le titre du projet afin de le rendre plus compréhensible par tous ;
- 3- Le comité recommande d'identifier les besoins des bénéficiaires finaux de ce projet qui se devra d'être le plus endogène possible, prenant en compte les aspects socioculturels réels de la zone d'intervention ;
- 4- Le Comité recommande de prendre en compte les conclusions du rapport régionale sur la mise en œuvre des OMD dans l'Extrême Nord afin d'enrichir l'état des besoins qui tiendra compte non seulement de l'évolution du contexte, mais aussi se focalisera sur une tranche spécifique de la population (les jeunes) ;
- 5- Le comité recommande que ces consultations explorent davantage les domaines liés aux activités de production, au désenclavement de la région, aux initiatives visant à améliorer le taux d'alphabétisation de la région...

Ces recommandations seront ainsi soumises à l'appréciation et à la validation du Représentant Résident du PNUD.

Signatures :

Pour le PNUD

Le Représentant Résident Adjoint ai

Pour le MINEPAT

Le Directeur Général de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



Dr. Zéphirin EMINI